



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.237/39
19 juillet 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION D'UNE
CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Huitième session
Genève, 16-27 août 1993
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITES DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES AYANT UN RAPPORT AVEC LA CONVENTION

Renseignements communiqués par des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales sur leurs activités ayant un rapport avec la Convention

Note du secrétariat

I. MANDAT

1. A la sixième session du Comité, le secrétariat intérimaire lui a fourni des renseignements concernant les activités pertinentes menées par les organismes des Nations Unies expressément mentionnés dans la Convention (A/AC.237/22). Par la suite, l'Assemblée générale a adopté la résolution 47/195 dans laquelle elle prie notamment le Comité de "faciliter la réalisation par les organes compétents d'un programme d'activités cohérent et coordonné en vue de favoriser l'entrée en vigueur et l'application effective de la Convention". Dans la même résolution, elle demande aux organismes des Nations Unies "d'entreprendre et intensifier ces activités, si possible en collaborant, et les invite à communiquer régulièrement au Comité intergouvernemental de négociation, par l'intermédiaire de son secrétariat, des renseignements sur lesdites activités et sur les mécanismes de coordination éventuellement mis au point". A sa septième session, le Comité a noté que le secrétariat intérimaire convoquerait une réunion des organismes des Nations Unies et autres institutions internationales compétents dont certaines activités ont un rapport avec la Convention, et lui rendrait compte de ces activités à sa huitième session.

II. CONSULTATION INTERINSTITUTIONS

2. Une consultation interinstitutions a été organisée au Palais des Nations, à Genève, le 1er juillet 1993. Tous les organismes concernés des Nations Unies y ont été invités. En outre, des invitations ont été envoyées à cinq banques régionales de développement ainsi qu'à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Conseil international des unions scientifiques (CIUS). Ces organismes ne font pas partie du système des Nations Unies mais certaines de leurs activités ont un rapport étroit avec la Convention. Vingt et une organisations étaient représentées à la consultation; la liste complète des participants figure dans l'annexe I. Des renseignements ont été communiqués par écrit par sept autres organismes qui n'ont pas pu participer à la consultation. Huit autres ont répondu qu'ils n'avaient aucune activité dans le domaine visé.

III. EXAMEN DES ACTIVITES AYANT UN RAPPORT AVEC LA CONVENTION

3. Les organismes avaient été priés de fournir des renseignements sur leurs activités et de les rattacher aux différents aspects de la Convention suivant un modèle fourni par le secrétariat intérimaire. L'annexe II présente ce modèle et indique quels organismes ont signalé des activités correspondant aux différentes catégories. Le classement des activités par catégorie est celui qu'ont fourni les organismes qui ont répondu. Un certain nombre d'organismes ont fait état d'activités relevant de plusieurs catégories à la fois.

4. Les renseignements fournis par les organismes sont intégralement reproduits dans un additif au présent document (en anglais uniquement). Les activités aussi bien en cours que prévues sont indiquées dans cet additif : à l'avenir, on établira une distinction dans la présentation des renseignements entre activités en cours et activités prévues. Les renseignements sont incomplets du fait que tous les organismes n'ont pas répondu au questionnaire. Pour les prochaines enquêtes, on s'efforcera d'obtenir une couverture plus complète. Les renseignements fournis seront par ailleurs intégrés dans une base de données.

5. Un échange de vues a eu lieu lors de la consultation sur la question de savoir quels types d'activités devaient être considérés comme ayant un rapport avec la Convention. On s'est demandé s'il fallait tenir compte de toutes les activités concernant les changements climatiques ou seulement de celles ayant un rapport direct avec l'objectif de la Convention. Par exemple, fallait-il inclure tous les projets de mise en valeur de l'énergie ou seulement les projets ou éléments de projet visant à accroître l'efficacité énergétique ou à limiter les émissions de gaz à effet de serre ? Il est ressorti du débat que cette dernière solution relèverait davantage du mandat du Comité et, le moment venu, de celui de la Conférence des Parties.

6. Le Comité est invité à formuler les observations qu'il jugera utiles sur l'intérêt des renseignements fournis, leur classement par catégorie d'activités et la mesure dans laquelle lesdites activités ont un rapport avec la Convention. Ces observations seront prises en considération par le secrétariat intérimaire pour ses activités futures de collecte des informations.

IV. EVOLUTION FUTURE DES ACTIVITES

7. Tous les organismes présents à la consultation ont réaffirmé leur détermination de poursuivre et renforcer leurs activités. Comme en témoigne l'annexe II, tous les principaux aspects de la Convention sont pris en considération. D'une manière générale, il s'agira pour l'avenir d'identifier des domaines prioritaires ayant un rapport avec la Convention, ce qui permettrait aux organismes intéressés d'améliorer la cohérence et la coordination de leurs activités dans ces domaines. Le mécanisme de coordination existant pourrait être utilisé à cette fin.

8. La question du financement de ces activités prioritaires se posera également. La plupart des organismes ont fait état de contraintes budgétaires.

9. On a considéré que c'était à la Conférence des Parties et, dans l'intervalle, au Comité, qu'il incombait de fixer des priorités dans le cadre de la Convention.

V. CONCLUSIONS

10. L'éventail des activités qui, tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur de celui-ci, ont un rapport avec l'entrée en vigueur et l'application effective de la Convention est large. Ces activités contribuent utilement aux efforts concertés déployés au niveau international en vue d'atteindre l'objectif de la Convention, ainsi qu'au renforcement des capacités dans les pays où cela est nécessaire.

11. Le Comité souhaitera peut-être :

a) prendre note des renseignements fournis et proposer des moyens d'en améliorer la portée, la teneur et le classement;

b) demander au secrétariat intérimaire d'analyser les renseignements reçus, en consultation avec les organismes concernés, en vue de recenser les lacunes, chevauchements et complémentarités et de lui rendre compte des résultats de cette analyse;

c) indiquer des domaines d'activités prioritaires à l'appui de la Convention et encourager l'exécution cohérente et coordonnée de ces activités et un niveau de financement adéquat.

12. Il est suggéré que le Comité réinscrive la question à l'ordre du jour de sa dixième session, durant laquelle les résultats des travaux complémentaires entrepris pourraient être examinés.

Annexe ICONSULTATION INTERINSTITUTIONS SUR LES ACTIVITES AYANT UN RAPPORT
AVEC LA CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
(Genève, 1er juillet 1993)Liste des participants

<u>Organisme</u>	<u>Représentants</u>
Organisation des Nations Unies	M. Sarbuland Khan
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	M. J. Cuddy
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Mme Renate Christ M. Peter Usher
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	Mme Louise Lassonde
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)	Mme Nassrine Azimi Mme Melissa Taylor
Commission économique pour l'Afrique (CEA)	M. M.G. De Bellis
Commission économique pour l'Europe (CEE)	M. M.G. De Bellis
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	M. Giuseppe Daconto
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT)	M. Lars Ludvigsen
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	M. W.G. Sombroek
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	M. Gisbert Glaser M. John Withrow
Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO	M. John Withrow
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	M. John Crayston
Banque mondiale	M. Charles Feinstein

Organisation météorologique mondiale (OMM)	M. Victor Boldirev M. S. Chacowry
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)	Mme Sabrina Shaw
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	Mme Merle S. Opelz
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	M. Sam Tewungwa
Conseil international des unions scientifiques (CIUS)	M. J.W.M. la Rivière
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Mme Connie Smyser
Agence internationale de l'énergie (AIE)	M. Laurie Michaelis Mme Connie Smyser
Secrétariat intérimaire de la Convention	M. Michael Zammit Cutajar (Président) M. James B.L. Breslin (Coordonnateur) M. Sálvano Briceño M. Janos Pasztor M. Jacob Swager Mme Eliana Dos Santos

Des renseignements écrits ont également été communiqués par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Université des Nations Unies (UNU), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Union postale universelle (UPU) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Annexe II

ACTIVITES AYANT UN RAPPORT AVEC L'ENTREE EN VIGUEUR ET LA MISE EN APPLICATION EFFECTIVE
DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
(Résumé des réponses à la lettre du 5 mai 1993)

CODE	DOMAINE	ORGANISMES
A01	Données de base ou situation nationale	PNUE, CEA, FAO, OMM, OMT, AIE/OCDE, PNUD
B01	Inventaire des gaz à effet de serre; émissions; méthode du GIEC	PNUE, OACI, CIUS, AIE/OCDE, GIEC
B02	Inventaire des gaz à effet de serre; émissions; autres méthodes	UNU, OACI, OMM, CIUS, AIE/OCDE, PNUD, GIEC
B03	Inventaire des gaz à effet de serre; puits; méthode du GIEC	PNUE, CIUS, AIE/OCDE, GIEC
B04	Inventaire des gaz à effet de serre; puits; autres méthodes	COI, OMM, CIUS, OCDE, PNUD, GIEC
B05	Inventaire des gaz à effet de serre; tendances; projections	OACI, FAO, COI, OMM, CIUS, AIE/OCDE, GIEC
C01	Analyse de vulnérabilité/étude d'impact	PNUE, FNUAP, CEA, FAO, UNESCO, COI, OMM, OMT, CIUS, PNUD, GIEC
D01	Evaluation des incidences socio-économiques	PNUE, FNUAP, CEA, FAO, OMT, OCDE, PNUD, GIEC
E01	Etude du coût de la réduction de la pollution	CNUCED, PNUE, FAO, OACI, AIE/OCDE, FEM
F01	Adaptation : gestion des zones côtières et des océans	PNUE, UNESCO, COI, GIEC
F02	Adaptation : ressources en eau	PNUE, FAO, UNESCO, OMM, PNUD, GIEC

CODE	DOMAINE	ORGANISMES
F03	Adaptation : agriculture et forêts	PNUE, FAO, UNESCO, OMM, PNUD, GIEC
F04	Adaptation : autres domaines	PNUE, OMM, GIEC
G01	Atténuation : énergie	CESAP, FAO, OMM, AIE/OCDE, PNUD, FEM, GIEC
G02	Atténuation : industrie	AIE/OCDE, PNUD, FEM, GIEC
G03	Atténuation : transport	OACI, CESAP, AIE/OCDE, FEM, GIEC
G04	Atténuation : agriculture	PNUE, FAO, OMM, OCDE, FEM, GIEC
G05	Atténuation : forêts	FAO, OMM, FEM, GIEC
G06	Atténuation : gestion des déchets	OCDE, FEM, GIEC
G07	Atténuation : autres domaines	PNUD, FEM, GIEC
H01	Réglementation	FAO, OACI
I01	Mécanisme institutionnel	CESAP, FAO, AIE/OCDE, GIEC
J01	Instruments économiques et administratifs	CNUCED, FAO, OACI, AIE/OCDE, GIEC
K01	Education, information, formation et sensibilisation du public	PNUE, FNUAP, UNITAR, CEA, CESAP, FAO, UNESCO, COI, OMM, AIE/OCDE, GIEC
L01	Recherche et observation scientifique	PNUE, CEA, UNESCO, COI, OMM, OMT, CIUS, GIEC, AIE/OCDE
M01	Coopération technique/coopération internationale; renforcement des capacités	CNUCED, PNUE, FNUAP, CESAP, FAO, UNESCO, COI, OMM, CIUS, PNUD, GIEC

FICHE D'INFORMATION

Activités ayant un rapport avec l'entrée en vigueur et
la mise en application effective de la Convention-cadre
des Nations Unies sur les changements climatiques

1. ORGANISATION : _____
2. Titre de l'activité : _____

3. Description sommaire : _____

4. But/objectifs : _____

5. PORTEE : Mondiale : _____ Régionale : _____ Nationale : _____
6. Organisations coopérantes : _____
7. Durée : _____
8. Coût approximatif (en dollars EU) : _____
9. Sources de financement : _____
10. Rapport avec la Convention (Code) : _____
(Veuillez vous conformer aux codes indiqués)
